



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS
DE L'UNION EUROPEENE

Section Belgique

Bruxelles, janvier 2018,

LE QUÉBEC : LA BELLE PROVINCE

DU LUNDI 1^{ER} AU MERCREDI 10 OCTOBRE 2018



«En 1608, en remontant le Saint-Laurent, j'ai découvert un endroit d'une exceptionnelle beauté. J'y ai fondé une ville appelée Québec» (Samuel Champlain).

Depuis, nombreux sont ceux qui ont suivi les traces de Samuel Champlain... et vous serez de ceux-là puisque nous vous invitons à une découverte durant le fameux «été indien» ! Le Québec vous ouvre ses espaces démesurés, ses plaines verdoyantes, ses forêts sauvages et ses monts polis par les siècles. Généreux et fier, il révélera aussi son héritage amérindien, ses villes vibrantes et ses villages pittoresques aux traditions «bon enfant».

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPÉENNE
c/o Commission européenne - G—1 1/50 - B 1049 Bruxelles (Belgique) –

☎ (32) 02/ 295 38 42 ou 296 48 24 - Fax (32) 02/299 52 89

Banque: IBAN : BE68 2100 3777 0034 - BIC : GEBABEBB - - N° d'entreprise : 450733759

E-mail : aiace-be@ec.europa.eu - <http://www.aiace-be.eu>

Hébergements (ou similaires):



Montréal Hôtel Delta 4*

Idéalement situé en plein centre-ville, il se trouve à proximité du quartier du Vieux Montréal et proche des sites majeurs.



Québec Hôtel Delta Québec 4*

A seulement quelques minutes à pied du Vieux Québec, l'hôtel bénéficie d'une localisation parfaite, propose un service attentionné et tout le confort moderne.



La Malbaie Le Petit Manoir du Casino 4*

Situé sur la rive du fleuve Saint-Laurent, cet hôtel propose 67 chambres spacieuses. Il dispose d'un spa et d'une piscine intérieure.



Tadoussac Hôtel Tadoussac 4*

Occupant depuis plusieurs décennies un site de rêve avec vue imprenable sur la baie de Tadoussac et le fleuve Saint-Laurent, il se veut un lieu de villégiature parfait pour les amateurs de plein air !



Lac Saint-Jean Hôtel du Jardin 4*

L'hôtel conjugue confort et service chaleureux. Rénové en 2015, il dispose de 85 chambres, d'un bistro-bar, d'un restaurant, d'une piscine intérieure et d'un spa.



Mauricie Auberge « Le Baluchon » 4*

Située à Saint Paulin, l'auberge offre un hébergement de charme et de qualité en pleine nature. Elle dispose d'un centre de bien-être avec sauna et massages (en supplément), un spa nordique et propose de nombreuses activités (sentiers de promenade balades guidées thématiques,...).

JOUR 1 : Lundi 1^{er} octobre

Bruxelles / Montréal

10h40 Envol vers Montréal avec la compagnie Air Canada.

12h15 (heure locale) Arrivée à Montréal et accueil par votre guide local francophone.

Départ en autocar pour un premier aperçu de **Montréal**. Malgré sa réalité de grande ville, Montréal est avant tout une mosaïque culturelle unique dotée d'une vitalité fascinante ! Début des visites si l'horaire le permet.

Arrivée à l'Hôtel Delta 4* et installation, dîner en ville et nuit à l'hôtel.

JOUR 2 : Mardi 2 octobre

Montréal



Petit déjeuner. Départ pour la découverte du quartier pittoresque du « Vieux Montréal » : le Champs de Mars, la Chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours, la Place Jacques Cartier, la Place d'Armes et le Vieux Port. Visite de la Basilique Notre-Dame réputée pour la richesse de sa décoration intérieure et l'audacieuse architecture de sa chapelle.

Continuation vers le **Mont Royal** et son mirador offrant un panorama exceptionnel sur la ville et par la rue animée de Sainte-Catherine.

Déjeuner typique de «smoked meat», spécialité de Montréal.

Vous terminerez la découverte de la métropole canadienne par la visite de sa **ville souterraine**, célèbre dans le monde entier. Temps libre pour découverte personnelle ou shopping.

Retour à l'hôtel, dîner et nuit à l'hôtel Delta 4*.

JOUR 3 : Mercredi 3 octobre

Montréal - Québec

Petit déjeuner et route vers **Québec** fondée en 1608 par Samuel de Champlain. Dominée par la silhouette du Château Frontenac, la ville, classée au patrimoine de l'Unesco, est exceptionnelle tant par la belle architecture de ses bâtiments que par la beauté naturelle de son site. Premier tour panoramique de la capitale.

Déjeuner dans le quartier très pittoresque du **Petit Champlain**.

Découverte à pied du **Vieux Québec** : Château Frontenac, Hôtel du Parlement québécois, plaines d'Abraham, Citadelle et ses imposantes fortifications.

Accueil à l'Hôtel Delta Québec 4*, installation, dîner et logement.



JOUR 4 : Jeudi 4 octobre

Québec

Petit déjeuner. Puis, visite du **Musée des Ursulines**. Ce magnifique musée d'art et d'histoire expose les richesses conservées par la plus ancienne communauté religieuse enseignante du pays. La Chapelle des Ursulines est reconnue comme l'un des plus beaux ensembles baroques de bois sculpté qui existe au Québec.

Vous quitterez la ville basse par le funiculaire qui vous mènera vers la Ville Haute où nous déjeunerons.

Après-midi libre pour découverte personnelle ou repos.

Dîner au cœur du Vieux Québec et logement à l'Hôtel Delta Québec 4*.

JOUR 5 : Vendredi 5 octobre

Québec - La Malbaie

Petit déjeuner, puis départ vers le parc de l'impressionnante **Chute Montmorency** (de 30m plus haute que les chutes du Niagara) dominant un paysage saisissant entre fleuve et falaise.

Continuation vers **l'Île d'Orléans**, l'un des premiers foyers de colonisation de la Nouvelle-France. De petites églises aux toits colorés et de belles maisons du XVIII^e siècle ponctuent le paysage et lui confèrent un charme fou !



Déjeuner traditionnel dans une **Cabane à Sucre**, véritable institution au Québec, pour y découvrir les étapes de la fabrication du sucre d'érable.

Route le long de la **Côte de Beaupré** par le « **Chemin du Roy** », première route carrossable à relier Montréal et Québec au XVIII^e siècle. Arrêt à la **Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré**, site de pèlerinage catholique le plus important d'Amérique du Nord.



Continuation vers la belle région de **Charlevoix**, où la faune et la flore, d'une richesse exceptionnelle, l'ont fait classer en réserve mondiale de la Biosphère par l'Unesco.

Arrivée à La Malbaie, installation au Petit Manoir du Casino 4*, dîner et logement.

JOUR 6 : Samedi 6 octobre

La Malbaie - Tadoussac

Petit-déjeuner puis visite du petit **Musée de Charlevoix** qui présente le patrimoine historique et culturel de la région.

Ensuite, départ vers **Tadoussac** où le célèbre explorateur français Jacques Cartier, séduit par la beauté des lieux, décida d'y jeter l'ancre en 1535.

L'après-midi, **croisière d'observation des baleines** à la rencontre de ces créatures fascinantes et majestueuses. Chaque année, de mai à octobre, les baleines remontent le Saint-Laurent jusqu'à l'embouchure du Fjord de Saguenay. Déjeuner à bord.



Accueil à l'Hôtel Tadoussac 4*, installation, dîner et logement.

JOUR 7 : Dimanche 7 octobre

Tadoussac - Lac Saint Jean

Petit-déjeuner, puis départ vers le **Lac Saint Jean** à travers le Fjord de Saguenay magnifique vallée glaciaire parmi les plus anciennes au monde. Arrêt à **Sainte-Rose-du-Nord**, petit village blotti près du fleuve. La vue sur le fjord est splendide.



Continuation vers le **Lac Saint Jean** et déjeuner au cours duquel vous aurez l'occasion de goûter l'une des spécialités : la tourtière québécoise.

L'après-midi, visite du **Zoo sauvage de Saint-Félicien**. Promenade en petit train à la découverte de la flore et de la faune du Canada vivant dans leur habitat naturel. Plus de 75 espèces différentes vivent au cœur de la réserve : bisons d'Amérique, ours, grizzlis, castors, loups, ... ainsi que de nombreux oiseaux.



Arrivée à l'Hôtel du Jardin 4*, installation, dîner et logement.

JOUR 8 : Lundi 8 octobre

Lac Saint Jean – Mauricie

Petit-déjeuner et départ vers la **région de la Mauricie** (+/-310 km) qui s'étend depuis les rives du fleuve Saint-Laurent jusqu'au cœur de la forêt boréale. Longtemps pays de bûcherons et de draveurs, la Mauricie a aussi développé une industrie prospère fondée sur ses ressources hydroélectriques. Vous longerez la route panoramique de la rivière Saint-Maurice offrant des paysages grandioses et admirerez l'étendue exceptionnelle des forêts, lacs et rivières.

Déjeuner en cours de route.

Arrivée à l'**Auberge Le Baluchon 4***, située en pleine nature.

Après-midi, temps libre pour profiter d'un moment de détente ou de l'une des activités proposées par l'auberge : promenades pédestres, kayak, spa et massages (en supplément), gym, yoga, ...

Dîner et logement à l'auberge.

JOUR 9 : Mardi 9 octobre**Mauricie – Montréal - Bruxelles**

Petit-déjeuner et temps libre pour profiter à votre guise des activités proposées sur place.
Déjeuner. Ensuite, transfert en autocar vers l'aéroport de Montréal.
19h55 Envol vers Bruxelles avec la compagnie Air Canada. Nuit en vol.

JOUR 10 : Mercredi 10 octobre**Bruxelles**

08h45 Arrivée à Bruxelles.

Fin de nos services.

Prix (basé sur la participation de 25 voyageurs) :

3.065,- € par personne en chambre double,

3.450,- € par personne en chambre single.

Acompte de 30% à la réservation – Solde à payer un mois avant le départ.

Ce prix comprend :

- **Hébergement et repas** : pension complète (forfait boissons inclus : 1 bière ou 1 verre de vin ou 1 soft drink + café/thé) : 8 nuits dans les hôtels 4* mentionnés dans le programme (ou similaires).
- **Guide et visites** : les services d'un guide professionnel durant tout le séjour pour les visites guidées, les entrées aux sites, musées, monuments et autres prestations liées aux visites.
- **Avion** : (**vols et tarifs non connus à ce jour pour septembre 2018**, prix basé sur le tarif de septembre 2017) : vols aller/retour directs sur Air Canada incluant les taxes sur base des prix connus à ce jour (+/- 72 €/pp, au 05/09/2017).
- Autres transferts inclus, ainsi que les pourboires.
- Encadrement EAGLE TRAVEL, Fonds de Garantie et TVA inclus.

Ce prix ne comprend pas :

- L'obtention de l'autorisation de voyage électronique AVE (voir rubrique formalité).
- Les assurances voyages et annulation (**vivement recommandées**).
- Les dépenses à caractère personnel, les consommations de minibar et les extras.

Remarque : Ce devis est établi avec des prix des prestations connus à ce jour. Toute augmentation ou diminution à venir d'une des composantes de ce budget est de nature à modifier le budget lui-même. Les prix sont basés sur les taxes et autres prix connus à ce jour, sur base du minimum de participants indiqués ci-dessus. Le prix est calculé sur base du taux de devise du jour. Au moment de votre réservation, et en cas de fluctuation importante, le prix pourra être revu.

Conditions d'annulation :

- Jusqu'à 60 jours avant le départ : 30%.
- Entre le 59ème et le 30ème jour avant le départ : 50%.
- Entre le 29ème et le 15ème avant le départ : 75%.
- Entre le 14ème jour et le jour du départ : 100%.

Remarque :

- Certaines prestations peuvent s'avérer complètes au moment de la réservation et nous contraindre à vous proposer d'autres prestations en fonction des disponibilités existantes. L'ordre des visites et des excursions peut être modifié en fonction des impératifs locaux (horaires d'avion notamment). Si certaines visites et excursions s'avéraient irréalisables, nous nous efforcerions de les remplacer.
- Les prix mentionnés ci-dessus ont été calculés de bonne foi sur les tarifs et taux de change en vigueur au 07/09/2017.
- Le présent voyage est établi sous réserve de disponibilité au moment de la réservation.
- Il est à noter que cette proposition indique un prix de voyage établi pour un nombre précis de participants payants, et qu'il serait obligatoirement révisé dans le cas où le groupe serait composé d'un nombre inférieur de voyageurs.
Les prix mentionnés ci-dessus ont été calculés de bonne foi sur les tarifs en vigueur au 07/09/17 et sur base du nombre de participants annoncés. Si ce nombre minimum ne devait pas être atteint, Eagle Travel peut majorer le prix du voyage sans qu'il excède toutefois 15 % du prix total. Seul le prix confirmé par Eagle Travel lors de la réservation définitive par le voyageur sera d'application.

Les organisateurs encouragent vivement les participants à souscrire, en plus d'une assurance assistance voyage, une assurance annulation au moment de la confirmation du voyage.

INFORMATION PRATIQUES.

Formalités pour entrer au Canada

Tous les voyageurs internationaux qui entrent au Canada devront avoir une Autorisation de Voyage Électronique (AVE). Le coût est de 7\$ par personne et la demande se fait rapidement en ligne. Il s'agit de l'équivalent canadien du fameux ESTA américain. Informations suivront.

Pour les ressortissants européens, un passeport valide suffit. Les touristes français n'ont pas besoin de visa pour les séjours de moins de six mois.

La validité de votre passeport doit dépasser d'au moins un jour la durée du séjour prévu au Canada.

Visitez le site [Web de Citoyenneté et Immigration Canada](#) pour obtenir la liste complète des pays dont les citoyens ont besoin d'un visa pour entrer au Canada.

Période

L'automne apporte d'agréables températures fraîches particulièrement en septembre et octobre : c'est l'été indien ; cette saison transforme les forêts en un amalgame incroyable de couleurs. C'est véritablement la nature qui se donne en spectacle. Il y a moins de touristes et les prix sont moins élevés. Bref, la saison parfaite pour partir au Canada

Décalage horaire

Entre Bruxelles et Montréal, il est de 6h00 ; quand il est 15h00 à Bruxelles, il est 9h00 à Montréal.

Monnaie : le dollar canadien, divisé en 100 cents.

Electricité : standard américain 110 V, les prises sont plates. Se munir d'un adaptateur.

Pourboires

Il est habituel de verser des pourboires qui, comme les frais de service, ne sont habituellement pas ajoutés à la facturation, mais les salaires sont basés sur la supposition que les employés reçoivent une proportion significative de leur revenu sous la forme de pourboires.

Organisation :



Responsable de l'activité,
Thérèse Detiffe.

BULLETIN D'INSCRIPTION

«LE QUEBEC, la belle province»

du 1^{er} au 10 octobre 2018

A compléter en caractère d'imprimerie et à renvoyer à :

AIACE - Section Belgique –

c/o Commission européenne

G—1 01/050 – 1049 Bruxelles

E-mail : aiace-be@ec.europa.eu - Fax (32) 02/299 52 89

ATTENTION : Aucune inscription n'est acceptée par téléphone !

Mme/Mlle/M. : N° de membre :

Nom et prénom (tels que sur le passeport) :

Adresse :

.....

Tél. /Fax : GSM :

E-mail :

Je serai accompagné(e) de :

Mme/Mlle/M. Date de naissance :

Nom et prénom tels que sur le passeport :

Adresse :

.....

Tél. /Fax GSM :

E-mail :

Désire réserver :

.... chambre double au prix de **3.065,- euros** par personne,

.... chambre single au prix de **3.450,- euros** par personne.

Acompte de 30% par personne à verser lors de l'inscription au compte :

EAGLE TRAVEL: IBAN: BE75 2100 5716 2051 - BIC: GEBABEBB

avec la référence : **Le Québec 2018 + nom et prénom.**

Date : Signature :



CONDITIONS GENERALES

1. L'AIACE, section Belgique, n'encourt aucune responsabilité et ne pourra être tenue responsable des conséquences ou dommages quelconques, matériels ou corporels, en cas d'accidents survenus à un participant durant les activités de l'association ou en relation avec celles-ci. Il appartient à chaque participant d'assurer les risques liés à la participation aux activités par des polices d'assurances individuelles, en ce compris la responsabilité civile.
2. L'AIACE, section Belgique, ne peut être tenue responsable en cas de vol, disparition, dommage ou détérioration de valeurs, biens ou équipements personnels des participants à ses activités.
3. L'AIACE, section Belgique, n'encourt aucune responsabilité et ne pourra être tenue responsable en cas d'annulation d'activités programmées ou de modifications apportées à l'organisation des activités.
4. En cas d'annulation d'une activité, la responsabilité de l'AIACE, section Belgique, se limite au remboursement intégral au participant inscrit des sommes qu'il a déjà payées au jour de l'annulation, au titre d'inscription à l'activité annulée.
5. La signature du présent bulletin implique la responsabilité financière pour les prestations ainsi demandées et l'obligation de payer intégralement les contributions et frais de participation.
6. Dans le cadre des activités de voyages, l'AIACE, section Belgique, se limite à collecter et centraliser les demandes de participations et à les transmettre à l'agence de voyages organisatrice et responsable du voyage. En aucun cas, l'association ne pourrait être considérée comme organisatrice du voyage ou intermédiaire de voyages au sens de la Directive 90/314/CE du Conseil du 13 juin 1990, concernant les voyages, vacances et circuits à forfait ou des dispositions de la loi du 16 février 1994, régissant le contrat d'organisation de voyages et le contrat d'intermédiaire de voyages. La responsabilité légale et contractuelle de la bonne fin des voyages repose exclusivement sur l'agence ou l'opérateur chargé de leur organisation et de leur exécution, à l'exclusion de toute responsabilité dans le chef de l'Association ou de ses responsables.

Conditions applicables en cas de désistement ou d'absence au départ

1. Tout désistement à une activité doit être obligatoirement confirmé par écrit.
2. Après la date de clôture des inscriptions, un désistement donnera lieu à la retenue des frais réels irrécupérables. De plus, un montant de 5% du prix global de participation sera retenu au titre de frais administratifs. En tout état de cause, la retenue ne pourra être inférieure à un montant de 15,- euros par personne ou au montant total des activités dont le coût est inférieur à 15,- euros par participant. Un désistement à partir de 15 jours calendrier avant la date de l'activité ou l'absence au départ pour quelque raison que ce soit entraînera le paiement intégral du prix de l'activité.
3. Lorsqu'un participant choisit de ne pas profiter de l'une des prestations offertes dans le cadre d'une activité, ceci ne donnera lieu à aucun remboursement, sauf disposition particulière à cet effet approuvée par la personne responsable de l'activité.
